



# CHARGÉ DE L'EXPLOITATION TECHNIQUE ET DES INFORMATIONS AÉRONAUTIQUES

## TRANSPORTS AÉRIENS

### Politiques publiques d'aménagement et de développement

**Définition :** Diffuse les informations aéronautiques relatives à la sécurité et traite les demandes techniques et logistiques des aérodromes

#### ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Gestion et transmission des informations aéronautiques
- Centralisation et traitement des besoins techniques et logistiques de l'ensemble des aérodromes
- Relations avec les acteurs extérieurs

#### FACTEURS D'ÉVOLUTION :

- Evolution de la réglementation et des procédures en matière d'exploitation des aérodromes et/ou de sécurité de l'aviation civile
- Evolution des technologies de l'information et de la communication

#### CONDITIONS D'ACCÈS :

Concours interne et externe



## COMPÉTENCES

Savoir-Faire	Savoirs
<b>GESTION ET TRANSMISSION DES INFORMATIONS AÉRONAUTIQUES</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Recevoir les informations provenant des aérodromes, des services de l'Etat ou du Pays et des usagers</li> <li>- Analyser et exploiter les informations</li> <li>- Mettre en forme et demander l'émission d'un NOTAM (notice to airmen)</li> <li>- Proposer la mise à jour des AIP (publications d'informations aéronautiques) et des AIC (circulaires d'informations aéronautiques)</li> <li>- S'assurer de la mise à jour et l'exactitude des informations publiées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réglementations relatives aux installations des aérodromes</li> <li>- Techniques de communication et de diffusion de l'information</li> <li>- Connaissances techniques des matériels utilisés sur les aérodromes</li> <li>- Procédures de constat d'anomalies ou d'évènements</li> <li>- Outils informatiques et bureautiques</li> </ul>
<b>CENTRALISATION ET TRAITEMENT DES BESOINS TECHNIQUES ET LOGISTIQUES DE L'ENSEMBLE DES AÉRODROMES</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Traiter les demandes exprimées par les responsables d'aérodromes ou les transmettre aux entités concernées</li> <li>- Coordonner et suivre les actions à réaliser suite aux demandes des responsables d'aérodromes</li> <li>- Suivre la mise à disposition des équipements, matériels, fournitures et documents divers aux aérodromes</li> <li>- Anticiper les besoins des aérodromes afin de planifier les achats</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Notions en électricité et en mécanique</li> <li>- Connaissances en aéronautique</li> <li>- Techniques d'inventaire</li> <li>- Techniques et méthodes de stockage</li> </ul>
<b>RELATIONS AVEC LES ACTEURS EXTÉRIEURS</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser la réponse aux demandes des usagers (transporteurs) en matière d'ouverture des services (AFIS, SSLIA, etc.)</li> <li>- Assurer une communication avec les acteurs extérieurs (Direction de l'équipement, Direction de la santé, Communes et gendarmerie, etc.)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réglementation AFIS</li> <li>- Réglementation relative au SSLIA</li> </ul>